

ANALYSE CRITIQUE DE LA RESISTIBLE ASCENSION SANS RETOUR DES PARTIS POLITIQUES EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Par

Faustin KASHENENE KABASHA et Norbert OKOKO SHUNGU

Apprenants en Sciences Politiques et Administratives à l'Université de Kinshasa

RESUME

Nous voici le 24 avril 1990, dans un contexte des bouleversements et mutations ayant secoué l'Europe de l'Est avec la pérestroïka, le Président Mobutu fit un grand discours en présence des Haut-Cadres du Pays à N'sele, la cité du Parti MPR. Il va conclure son discours devant l'assistance, le peuple Zaïrois (à l'époque), et le monde. Il dit : "Le peuple Zaïrois a adopté le pluralisme politique. Je m'incline devant le peuple, et je prends congé du Mouvement Populaire de la Révolution." Il termina ces mots en pleurant devant l'assistance. Grand applaudissement dans la salle. Dès lors, c'est fut la genèse de l'ascension des partis politiques en République Démocratique du Congo (Zaire à l'époque). Aujourd'hui nous vivons avec une pléthore des partis politiques, plus de neuf centaines, dont les doctrines politiques et économiques n'ont pas du tout réussi à faire décoller ni à faire évoluer le peuple Congolais. Il est temps de penser à délimiter ce nombre pléthorique des partis politiques.

L'objectif de cet article est de faire une lecture en profondeur sur l'ascension des partis politiques en République Démocratique du Congo afin de proposer des pistes de solution pour limiter ce nombre pléthorique desdits partis politiques.

Mots-clés : *Ascension, parti politique, liberté, multipartisme, démocratie, systèmes et régimes politiques.*

ABSTRACT

Here we are on April 24, 1990, in the context of the upheavals and mutations that shook Eastern Europe with perestroika, President Mobutu gave a major speech in the presence of the country's high officials in N'sele, the MPR party town. He concluded his speech before the audience, the people of Zaire (at the time), and the world. He said: "The people of Zaire have adopted political pluralism. I bow to the people, and take leave of the Mouvement Populaire de la Révolution." He finished these words by weeping in front of the audience. The room erupted in applause. From then on, this was the genesis of the rise of political parties in the Democratic Republic of Congo (Zaire at the time). Today, we live with a plethora of political parties - over nine hundred - whose political and economic doctrines have not succeeded at all in getting the Congolese people off the

ground or helping them evolve. It's time to think about delimiting this plethora of political parties.

The aim of this article is to take an in-depth look at the rise of political parties in the Democratic Republic of Congo, and to propose possible solutions to limit the plethora of political parties.

Keywords: *Ascension, political party, freedom, multiparty system, democracy, political systems and regimes.*

INTRODUCTION

La République Démocratique du Congo compte en ce jour neuf cents et dix (910) partis politiques légalement constitués¹. Ce que Thierry Bayllon appelle "Escroquerie du citoyen"². La prolifération des formations politiques a fini de relever le paradoxe du modèle démocratique congolais, même si cette profusion est loin d'être atypique dans le continent africain. Pis, ces partis continuent de pousser comme des champignons sur la base des motivations souvent nébuleuses, en gangrénant la vie politique et en transformant le paysage en une sorte de jungle politique où les pratiques occultes de financement se disputent la palme aux manœuvres surnoises de fusion de ralliement, voire de dissolution avec des grands leaders politiques. L'histoire pour certains partis fictifs mais disposant bien récépissé du ministère de l'intérieur de monnayer leur centrisme ou leur transhumance dans le sens de leurs intérêts souvent à la veille des échéances électorales.

Le multipartisme intégral même s'il est consacré par la loi, en veut-il vraiment la chandelle ? Pourrions-nous affirmer avoir plus de 900 idéologies politiques ? A l'heure où les chefs de file de différentes formations politiques adoptent la politique de l'Autriche face à cette profusion de partis en RDC, nous poussons nos réflexions dans le visé d'interpeller les acteurs politiques au débat sur les pistes de solutions à explorer avant que le bât ne blesse. Ainsi, les partis politiques en République Démocratique du Congo, comme on le voit manifestement, se font augmenter dans ce pays du jour au lendemain, de compte-goutte jusqu'à atteindre le summum. Pour atteindre cet objectif, l'étude utilise essentiellement la recherche documentaire, des sources webographiques et l'observation directe comme démarche méthodologique. Dans cet article nous évoquons les causes de la résistible ascension des Partis Politiques en République Démocratique du Congo ; nous analysons le dernier alinéa de l'article 2 de la loi n°004/002 du 15 mars 2004 portant organisation et fonctionnement des partis politiques ; nous parlons également du pluralisme

¹ <https://7.cd/2023/06/24/la-rdc-compte-910-partis-politiques-voici-la-liste-compleete-du-ministere-de-linterieur>.

² Thierry Bayllon Gaibene, *Faire de la RDC un levier pour la planète*, Paris, L'Harmattan, 2006, p175.

politique en République Démocratique du Congo : une espérance volatilisée ; démontrons aussi quelques effets néfastes du pluralisme politique non orienté, incontrôlé et illimité en République Démocratique du Congo ; et enfin quelques perspectives idoines pour limiter ce nombre pléthorique des partis politiques en RDC.

La limitation des partis politiques est une exigence pour permettre à la démocratie congolaise de s'oxygéner.

Il s'agit donc dans cette étude d'une plaidoirie pour limiter le nombre pléthorique des partis politiques en République Démocratique du Congo.

1. LES CAUSES DE LA RESISTIBLE ASCENSION DES PARTIS POLITIQUES EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Plusieurs facteurs justifient leur nombre pléthorique, dont six retiennent notre particulière attention. Tout d'abord, il y a la faiblesse de la loi n°04/002 du 15 mars 2004 portant organisation et fonctionnement des partis politiques en RDC. Celle-ci ne dispose pas de mécanismes juridiques efficaces qui puissent dissuader certains acteurs politiques à créer des partis politiques sans envergure et sans avenir. Il y a également faiblesse des organes administratifs étatiques compétents qui ne contraignent pas les partis à se conformer aux dispositions légales. Un exemple simple : l'article 21 et ses quatre alinéas de ladite loi, font état de l'obligation du rapport annuel que doit présenter tout parti politique et des conséquences qui s'en suivent dont la suspension en cas de négligence, ne sont pas respectés ni par l'administration, ni par quasiment tous les partis politiques. Pourtant, c'est par là qu'on pouvait déjà déceler les partis fantômes et les partis inactifs. L'absence de cycles réguliers des élections est un autre facteur et non négligeable dans l'explication du nombre pléthorique des partis politiques congolais. L'esprit de lucre³ est également un autre facteur dans la cause de cette floraison qui est une motivation d'ordre personnel. Afin d'être khalife à la place du khalife, beaucoup de militants choisissent de devenir chef de file soit dans le but de glorifier leur égo personnel ou afin de pouvoir marchander eux-mêmes les quelques suffrages glanés contre un poste haut placé ou une place dans le gouvernement. Machiavel illustre d'ailleurs parfaitement cela quand il affirmait que « la soif de dominer est celle qui s'éteint la dernière dans le cœur de l'homme ». Et dans le même ordre d'idée, monsieur Maël Thiam⁴ parle de militantisme « plutôt socio-affectif qu'idéologique ». Il y a également le clivage idéologique, sinon l'absence d'idéologie. Quant à ce, il est courant de voir, d'un point de vue politique, que les militants qui ne s'inscrivent plus dans la même lignée au sein

³ Samba, K. « *Le programme politique comme guide de l'action quotidien d'un parti politique* », voir Ngoma Binda, p.33.

⁴ Administrateur de l'alliance pour la république (APR) au Sénégal.

de leur formation d'origine pour diverses raisons ont très souvent tendance à quitter le navire et à créer leur propre parti au lieu d'essayer de régler le problème en l'interne.

2. L'ANALYSE DE L'ARTICLE 2 DE LA LOI N°004/002 DU 15 MARS PORTANT ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DES PARTIS POLITIQUES

Volontiers, tout le monde sait dire que le but de tout parti politique est de conquérir et d'exercer le pouvoir. C'est ce qui ressort d'ailleurs des termes de cet article 2 ainsi libellé : « aux termes de la présente loi, il faut entendre par parti politique une association des personnes physiques de nationalité congolaise qui partagent la même idéologie et le même projet de société, en vue de conquérir et d'exercer démocratiquement et pacifiquement le pouvoir d'État. Les partis politiques concourent à l'expression du suffrage, à la formation de la conscience nationale et à l'éducation civique. »

Comprendre ou bien analyser cette disposition suffit pour démontrer la réalité des partis politiques en RDC.

2.1. Partis politiques : Une association des personnes physiques

Même si au départ l'idée à la base de sa création peut provenir d'une seule personne, ce qui est tout à fait normal, un parti politique est avant tout une association de plusieurs personnes, partageant un idéal commun et mettant ensemble leurs moyens matériels, financiers et intellectuels pour y parvenir. Tenant compte de la nécessité de l'équilibre provincial et de la diversité ethnique, le législateur a voulu que dans la composition de son équipe dirigeante, chaque parti reflète le caractère national. Il est stipulé dans l'article 5 à son point a. que: « dans leur création, organisation et fonctionnement, les partis politiques veillent : à leur caractère national et ne peuvent ni s'identifier à une famille, à un clan, à une tribu, à une ethnie, à une province, à un sous-ensemble du pays, à une race, à un sexe ou à une quelconque origine, ni instituer toutes discriminations fondées sur les éléments ci-dessus ; » C'est ainsi qu'une fois enregistré, le parti politique cesse d'être présenté comme un bien appartenant à son fondateur tant en ce qui concerne son idéologie, son projet de société, son fonctionnement que ses stratégies pour la conquête et l'exercice du pouvoir. A ce titre, il n'est ni une propriété familiale de son chef, fondateur soit-il, ni des membres originaires de son clan ou de son ethnie ni encore moins de son principal pourvoyeur financier.

Cependant, au Congo-Kinshasa, nous observons que l'association des personnes dont il est question dans la disposition sous analyse n'est souvent qu'une formalité servant à obtenir l'enregistrement au ministère de l'intérieur. Sur terrain et dans les faits, outre que plusieurs partis politiques ne sont visibles

que dans les médias de coupage ou en période électorale, seule la personne du fondateur principal est connue et comme conséquence dans biens de cas, c'est l'unique candidat ou l'unique élu de son parti et aussi le seul à exprimer au nom de celui-ci même s'il existe un porte-parole statutairement désigné. Cet état de choses est, dans la plupart des cas, la conséquence du fait que c'est le fondateur principal qui sait ce qu'il cherche, qui recourt à la compagnie d'autres personnes justes pour la forme et qui dispose seul les moyens matériels et financiers pour atteindre son objectif : le positionnement personnel pour satisfaire ses besoins financiers et non la conquête et l'exercice du pouvoir d'Etat.

2.2 De l'Idéologie et du Projet de Société

A l'instar des entreprises qui œuvrent dans la production des richesses (biens et services), les partis politiques se distinguent les uns des autres par leurs idéologies et par leurs projets de société, ce qui permet de se situer les uns à droite ou à l'extrême droite et les autres à gauche ou à l'extrême gauche, au centre ou dans l'écologie.

Au Congo-Kinshasa, même les plus experts des politologues ne sauraient clarifier avec certitude les partis politiques selon les modèles universellement connus et enseignés. Non seulement que l'idéologie n'a jamais été à l'ordre du jour lors de la création du parti mais elle n'est même pas dans les préoccupations des fondateurs, de leurs cadres surtout pas de la masse militante. Faut-il affirmer avoir plus de 800 idéologies en République Démocratique du Congo ou avons-nous plus de 800 projets pour développer le pays ? Quel contraste !

2.3. Du Parti Politique et de la formation de la Conscience Nationale et de l'éducation civique

Dans un pays comme le nôtre, où bon nombre d'électeurs sont analphabètes ou incultes, les partis politiques devraient s'intéresser en priorité à l'éducation citoyenne et à la conscience nationale, sans lesquelles les élections, mêmes libres et transparentes, seraient toujours biaisées. Après plus de trente ans de parti unique, de distraction, de lavage des cerveaux et surtout de chants et de danses à la gloire du Guide, le peuple mérite mieux de la part des nouveaux leaders. Non, seulement qu'il y a déficit même de leadership mais ceux, nouveaux venus et convertis de la scène politique, semblent n'avoir rien de consistant à proposer au peuple. Sans idéologie ni projet de société alternatif, ils se trouvent majoritairement confinés dans la capitale nationale, n'ayant pour activité principale que créer des plateformes ou adhérer du jour au lendemain à d'autres pour mieux se positionner, attendant les échéances électorales et comptant sur l'ignorance et la naïveté de la population.

Alors que la grande majorité de la population vit sans électricité ou ne possède ni radio ni télévision, nos politiciens toutes tendances confondues, passent leur temps à multiplier des déclarations et points de presse s'adressant à « la communauté tant nationale qu'internationale » pour vanter la croissance économique, sans impact social tangible (camp du pouvoir), à exiger le dialogue avec leurs adversaires pour la gestion consensuelle du pouvoir au lieu de préparer pour une alternance démocratique au sein d'une opposition soudée et déterminée. Combien sont-ils, les politiciens du pouvoir comme de l'opposition, qui se soucient d'informer régulièrement leurs électeurs sur les dangers permanents de balkanisation de la République à partir de l'Est, sur ses droits de choisir ses dirigeants et de les sanctionner par les urnes en tant que souverain primaire, d'entretenir le peuple sur les véritables enjeux de la guerre dont est victime le pays de la part de ses voisins et de leurs commanditaires occidentaux depuis 1996 ? Il en est des thèmes ayant trait notamment au découpage territorial, à la décentralisation, aux droits de la veuve et des orphelins dans la succession, qui sont à la base de nombreux conflits, à l'identification des nationaux, etc.

S'agissant de l'identification des nationaux, jusqu'à présent, toute la classe politique paraît s'accommoder de l'absence de cartes d'identités, interdites depuis 1997 pendant la période de l'AFDL. Conséquence, les cartes d'électeurs demeurent les seules en circulation et continue d'être utilisés comme carte d'identité, même par les ministres, les sénateurs, les députés, et les gouverneurs des provinces. Ne sont-ils pas des Congolais, le reste de compatriotes non enrôlés se trouvant à l'étranger ou ces millions d'autres qui continuent de naître chaque jour ? En quoi consistent alors les rapports entre les leaders politiques et le peuple et de quelle manière les partis politiques concourent-ils à l'expression du suffrage et contribuent à l'évolution de la démocratie ?

3. PLURALISME POLITIQUE EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO : UNE ESPERANCE VOLATILISEE

Les partis politiques sont l'un des piliers de la démocratie le plus indispensable pour l'alternance démocratique. Leur naissance est une voie obligée pour améliorer la vie des citoyens.

Tout le combat depuis les décennies 60, 70, 80, 90 avait pour but d'avoir plusieurs partis politiques qui seront capables d'entrer en compétition pour améliorer la vie des congolais.

Après le déclenchement du processus de démocratisation des années 90, on avait assisté à la création d'environ 400 partis politiques. Ce qui est une bonne chose. Après plus de 30 ans d'expérimentation du pluralisme politique, il est

important de s'arrêter quelque peu pour se rendre compte si l'espérance suscitée au départ reste à l'ordre du jour.

Avec cette existence du pluralisme, le décor est bien planté pour faire usage de la démocratie. Malheureusement la plupart des partis politiques ne sont pas perceptibles à ce jour. Ils sont toutefois identifiés que pendant le moment des enjeux à la conquête des avantages politiques. On les a vus pendant les élections de 2006, 2011, 2018 et même aujourd'hui où tous les regards sont fixés vers les prochaines élections.

Aujourd'hui, la plupart ne font plus signe de vie et attendent d'autres enjeux intéressants. Certains ont des sièges, mais ne fonctionnent pas. Ils attendent les élections pour être actifs. Certaines permanences qui étaient actives pendant les élections de 2006, 2011 et 2018 avaient fermé depuis longtemps, alors, tendant aux prochaines élections, on les voit réapparaître petit à petit.

Sur le plan de la gouvernance, ces partis politiques ne font pas le monitoring de l'action publique, en mettant en exergue des analyses et propositions qui sont susceptibles de faire avancer la République. Cette situation se fait sentir dans toutes les provinces. Néanmoins, les partis politiques connus disposent de leurs sièges et fonctionnent comme il se doit. Pour le moment, il est difficile d'observer dans certains endroits la différence entre les partis politiques de la majorité et ceux de l'opposition compte tenu de la misère conjoncturelle qui frappe tout le monde. Les clivages idéologiques et politiques ne sont pas ressentis. Ils collaborent au nom des intérêts.

A ce jour, la plupart des acteurs politiques de l'opposition luttent pour la survie et vivent dans la pauvreté et ont besoin d'une protection dont l'opposition est incapable de les assurer en cette période où elle est en dehors de la commande des institutions. C'est pourquoi, la plupart des membres de l'opposition courtisent les dirigeants qui sont au pouvoir pour s'abreuver d'un peu de moyens de survie. Le débat démocratique devient dans ces conditions moins efficaces au profit des intérêts individualistes et au détriment de l'intérêt général. Ceci se remarque au niveau des Assemblées Provinciales où la présence de l'opposition ne se fait plus sentir en termes d'influence sur les décisions de l'exécutif provincial. La plupart des défections observées dans l'opposition est le résultat de ce revirement qui frise l'opportunisme politique. Si au niveau de l'assemblée nationale et au sénat, on remarque des clivages et des interventions pertinentes des partis politiques en présence, il faut dire qu'au niveau de la plupart des assemblées provinciales, les différences idéologiques ne sont pas perceptibles. La majorité et l'opposition font route ensemble. Les quelques rares députés de l'opposition qui osent lever la voix contraire, sont tout de suite bloqués par leurs pairs de la majorité. Découragés, certains tombent dans le panier de la majorité et soutiennent leur action moyennant contrepartie. Et tout le monde dans la danse de la pensée unique et

raisonne comme des bouteilles de Primus dans un casier de bière sans aucune contradiction enrichissante pour la performance des institutions.

Au niveau des ETD, la plupart des responsables des partis politiques sont des agents de l'Etat. Le problème ne se pose pas au niveau des fonctionnaires, membres des partis de la coalition au pouvoir. Pour ceux de l'opposition, ils craignent porter un regard critique par rapport à la gestion de la chose publique locale de peur d'être licenciés de leurs fonctions. La plupart des agents fustigent les détournements des deniers publics et ne peuvent rien faire en lieu et place des Députés Provinciaux et nationaux. Ils refusent d'agir comme partis politiques parce que les agents de l'Etat ne sont pas autorisés de faire la politique active. Le sort de l'entité est en péril faute des défenseurs des intérêts communautaires.

En milieu rural, la plupart de ces partis politiques ont de moindres réalisations. Ils étaient muets et commencent à s'agiter aujourd'hui à l'approche des élections. Néanmoins, rares sont les partis politiques qui fonctionnent comme des partis politiques dont les membres apportent leurs contributions. Ils sont toutefois identifiés que pendant le moment des enjeux à la conquête des avantages politiques. On les retrouve lors d'arrivée des Ministres ou du Président de la République avec leurs drapeaux toute tendance confondue pour agrémenter la cérémonie. Comme leurs partis n'envoient pas des subventions et que les adhérents ne cotisent pas, ces partis sont en quête des moyens de survie. C'est pourquoi, ils se mobilisent dans ces genres d'occasion pour gagner du pain.

On compte difficilement en RD Congo des partis politiques qui s'occupent des questions spécifiques qui font fureur à travers le monde. Par exemple, depuis plus d'une dizaine d'années, les mouvements écologistes émergent et l'on s'habitue de plus en plus à des termes comme les « partis écolos », les verts, etc. En effet, on assiste actuellement à la création en RDC, des « partis écolos », à l'image de ceux qui existent dans les pays du Nord. Ils sont encore moins de dix qui sont sérieux. On peut les citer à titre illustratif, le Parti Vert, le Parti Ecologique du Congo etc. Ces partis verts locaux calqués sur des modèles importés ont en principe pour objectif d'éveiller les consciences de sous-développés sur la nécessité de faire face aux menaces qui pèsent sur notre environnement. Mais hélas, rien de concret sur terrain.

Il est difficile, voire prématuré, pour le moment de croire que cet objectif est accompli pour une raison simple : le processus de démocratisation bat encore de l'aile et les « partis verts » qui se créent répondent très souvent à des préoccupations essentiellement matérialistes de leurs dirigeants. Ceux-ci pour la plupart sont en quête de subventions et d'un positionnement politique plutôt intéressé. Les partis écologistes se sont développés en Occident de façon lente et progressive. L'autocratie et la « politique politicienne » prédominent

tellement en RDC que les acteurs politiques s'imaginent mal de soutenir seulement des idées sans accéder rapidement à la gloire et au pouvoir. L'idéologie écologiste reste encore une rêverie romantique. Il faut des énergies pour la transformer en arguments convaincants et mobilisateurs. Non seulement, il se pose un problème idéologique, il sied également de constater que ces partis politiques sont encore insuffisants et incapables de couvrir l'ensemble du territoire national. Les acteurs ne sont pas du tout formés en la matière et sont moins motivés pour faire un travail de qualité dans la popularisation des enseignements sur la protection de l'environnement.

D'une manière générale, la façon de travailler des membres des partis politiques n'est pas encore très professionnelle. Lorsqu'on discute avec eux, on sent qu'il y a une volonté de faire quelque chose. Ils font des déclarations, des pétitions, etc. Ils se limitent à ces déclarations sans faire des exigences qui pousseraient l'autorité à répondre aux préoccupations de la population. Bien plus, le Parti ne fait pas trop le monitoring de l'action publique.

Toutefois, la culture d'exigence des résultats aux autorités n'est pas encore de mise par les membres de l'opposition qui ne sont pas suffisamment formés en gestion axée sur les résultats. On remarque que les militants ne disposent pas des documents portant sur les budgets, les programmes du Gouvernement au niveau national, provincial et local. Ils n'ont pas des lois et les consultent difficilement. Inexistence d'un laboratoire d'analyse pour orienter leurs prises de position.

Les expertises de ces partis politiques ne sont pas identifiées et mises à profit pour l'intérêt général. Ils ne connaissent pas des allocations budgétaires et leur exécution. Personne ne fait le monitoring en faisant une sorte de comparaison entre les prévisions et les réalisations. Aucune culture statistique pour savoir dégager les écarts en vue de se rendre compte de la performance des institutions.

On a tendance à tirer des conclusions globales du genre le bilan est globalement négatif sans avoir apporté les preuves de cette conclusion. Les études de laboratoires et d'analyse de la situation ne sont pas souvent réalisées. Le suivi budgétaire n'est pas réalisé. Il n'existe aucune collaboration avec les députés pour construire une synergie d'actions communes susceptible de leur présenter des projets alternatifs des lois et des édits, et des analyses de la situation de la population. Lorsque le Parti prend position, il ne remet ni la copie aux instances concernées ni aux députés pour faire le suivi. A chaque occasion, on fait une déclaration et on fait fi du suivi et des résultats.

Aucune collaboration avec les structures de dissuasion comme le Parlement, la Cours des Comptes, l'Inspection Générale des Finances, l'Agence Nationale des Renseignements, les services de sécurité, la police. Les cadres du

parti ignorent l'importance de leur collaboration avec ces structures. Ils n'ont aucun contact et se regardent comme chien et chat.

Il s'agit donc ici d'un travail technique à réaliser. La technique ne se négocie pas. Il faut l'avoir pour être performant. Pour faciliter cette préparation, chaque parti s'organise souvent en ayant à son sein des organes qui ressembleraient aux missions dévolues aux organes de la République. Par exemple, le Président du Parti correspondrait au Président de la République, le Secrétaire Général au Premier Ministre, les Secrétaires Nationaux aux Ministres de la République, les membres du Comité National ou les parlementaires du parti correspondraient aux Députés de la République. A chaque poste constitue un apprentissage d'un poste que l'on pourrait occuper lorsque le Parti accéderait au pouvoir. Cet objectif se fait à différents niveaux administratifs de la République.

Malgré la présence de ces dispositions statutaires, il est inquiétant de constater que la préparation pour assumer des fonctions futures n'est pas à l'ordre du jour. Les nominations se font sans tenir compte du profil d'un chacun. L'essentiel serait que chaque militant occupe une responsabilité.

Pour la plupart des partis politiques, le Secrétaire Général ne dispose même pas les fichiers ou les dossiers (CV) de ses collaborateurs. Il ne sait pas qui est expert dans tel ou tel domaine. L'idéal serait seulement d'avoir le nombre des secrétaires nationaux requis par les statuts. Les réunions qui se tiennent sont trop politiques et moins techniques. Les secrétaires nationaux ne font pas de la recherche dans leurs domaines respectifs pour avoir la photographie de chaque secteur de la vie nationale. On se trouve dans une situation où ils ne connaissent pas la situation réelle de la République. Ils peuvent accéder au pouvoir sans savoir où commencer.

Dans ces conditions, les nominations qui se feraient ne tiendraient pas compte de la performance technique, mais seulement du militantisme et des relations que l'on peut entretenir avec les décideurs. Le clientélisme gagne du terrain et l'intérêt national est relégué au second plan. Dans cette perspective, seul le critère de diplôme compte. Il suffit d'avoir un diplôme pour que l'on soit responsabilisé peu importe son profil et son expérience. Avec ce genre de personnel politique, les solutions aux problèmes de la population seront difficiles à trouver. Ils vont s'agiter par ci, par-là, comme des activistes, mais sans être en réalité utile à la population.

Dans cette situation, l'action gouvernementale deviendra une sorte d'euphorie de jouissance personnelle, clanique et familiale. Toutes les promesses de campagne seraient oubliées au profit des intérêts individualistes et cupides. Mutatis mutandis pour les parlementaires du Parti qui, aujourd'hui, ne sont pas suffisamment outillés dans la compréhension des réformes

juridiques qui se font actuellement dans les domaines prioritaires qui pourraient jouer le rôle d'amplification dans la gestion des affaires publiques.

Par manque de la maîtrise des dossiers techniques, les partis politiques aujourd'hui ne sont pas en mesure de prendre des positions aussi techniques capables de coincer le pouvoir en place. Ils se complaisent dans les généralités qui ne permettent pas de faire avancer résolument les affaires de l'Etat. Cette faiblesse caractérise l'opposition dans son ensemble. Par exemple, lors du débat sur le choix du scrutin, le Gouvernement avait donné entre autres, la raison de l'insuffisance des moyens pour le budget électoral. Aucun Parti n'a réuni ses experts pour réfléchir sur le budget que coûterait réellement les élections. L'opposition disait seulement qu'elle n'était pas d'accord avec le scrutin à un tour sans donner un argument statistique sur le budget alternatif y relatif⁵.

A cette allure, la responsabilité dévolue aux partis politiques risque de ne pas être atteinte et le défi de lutte contre la pauvreté serait un leurre démagogique. On ne sait pas après combien de temps, les partis politiques vont professionnaliser leur façon de travailler pour être réellement au service de la population.

Cette attitude de la classe politique congolaise risque de ressembler à la situation du Burkina-Faso à l'époque de la Révolution pilotée par le Capitaine Thomas Sankara et ses compagnons. Le président Sankara avait une vision de la gestion de la République et savait où il voulait amener son pays, à la différence de la plupart de ses Compagnons qui avaient une autre vision, celle de s'enrichir à l'instar des anciens régimes. La résistance du Président à cette dynamique a entraîné son assassinat par ses proches, parce qu'il y avait une divergence d'intérêts. La révolution s'est éteinte et les gens ont trouvé leur compte au détriment de tout un peuple dont l'espérance a été volatilisée.⁶

Voilà donc, une analyse qui nous montre l'envol voire les déroutes mêmes des objectifs des partis politiques en tant qu'un des piliers de la démocratie instaurés pour lutter à l'amélioration de la vie des paisibles citoyens congolais. Du coup, l'espérance est volatilisée.

⁵ Du temps de Joseph Kabila avant les élections de 2018.

⁶ www.congoforum.be/fr/analysedetail.asp?id=184278&analyse=selected

4. QUELQUES EFFETS NEFASTES DU PLURALISME POLITIQUE NON ORIENTE, INCONTROLE ET ILLIMITE EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Créés au départ pour structurer la vie politique, les partis avec leur nombre devenu très élevé n'ont fait que créer une mêlée générale, un désordre politique au lieu de renforcer la démocratie. Ces partis qui octroyaient aux citoyens des points de repères par leur existence, leurs programmes, leur contrôle préventif des gouvernants, n'en ont plus la carrure. Du fait de leur nombre devenu pléthorique, ils perdent en crédibilité et ne permettent plus aux électeurs de choisir entre diverses tendances car la relation de confiance qui liait l'électeur à l'élu a disparu.

De même, cette multiplication des formations fait qu'il ne peut y avoir d'idéologie clairement défini. On n'arrive plus à différencier le libéral du socialiste ou encore l'Unitariste au fédéraliste et leurs programmes ne reflètent donc plus le cap politique qu'ils sont supposés tenir pour le pays. La maigre consolation qu'on peut tirer de cela est peut-être l'absence de bipolarisation du pouvoir politique et donc une opposition plus variée.

Devenue un phénomène plus que présent donc, la floraison des partis politiques a capté l'attention de nombreux analystes en science politique qui ont essayé de voir les effets qu'elle a eu sur la vie politique.

Cependant, nous parlons ici de quelques effets néfastes de la prolifération des partis politiques :

4.1. L'Augmentation magique et spectaculaire des partis politiques

Il s'agit ici de montrer comment l'on ne cesse d'user de l'ancre pour changer dans différents documents le nombre des partis et regroupements politiques.

Le nombre de ces derniers a progressé de 250 à 300 en 1994, à l'époque du Zaïre, de 2006 en 2011 plus de 431 partis politiques ; de 2016 à 2018 de 517 à 599⁷ partis politiques et aujourd'hui (en 2023) nous sommes à plus de 800 partis politiques. Quel désastre, Incroyable, mais vrai !

4.2. De l'esprit idéologique au sein des partis politiques nouvellement créés

Pourrions-nous dire qu'il existe en ce jour huit cents idéologies pour diriger la RDC vers son devenir rêvé ? Et pourquoi plus de 800 Partis politiques s'il y en a moins ?

Ce qui est étonnant est que l'on constate un caractère mimétique dans la création de certains partis politiques puisque ces partis naissent en partageant les mêmes visions politiques et surtout du copié-collé sur le plan idéologique.

⁷ N. OKOKO SHUNGU, *Prolifération des partis politiques en Républiques Démocratiques du Congo*, Mémoire de licence, Unikin, L2 SPA, 2018, p.68.

Pourquoi ne pas rassembler les partis politiques qui s'apparentent sur le plan idéologique ? D'où, il faudrait donc les réduire au même prorata de leurs représentativités. Les moins chanceux dans la course au pouvoir devraient se muer dans d'autres formations politiques partageant les mêmes idéologies. Et les moins représentatifs seront appelés à disparaître pour assainir ce foisonnement dans le paysage politique en RD Congo.

Les partisans en arrivent à développer un mimétisme et un esprit moutonnier sans possibilité d'émettre un avis autonome ou une proposition originale.

Tout ceci, par esprit de conformisme, car plusieurs partis sont sans idéologie et affichent un corpus politique purement cosmétique ...

Politiquement stériles ; ces partis-là se sont mués en antichambres pour chercheurs d'emplois ou demandeurs. Ainsi, la démocratie elle-même est prise en otage, entraînant du coup le désarroi des militants et l'indifférence des citoyens.

4.3. Les partis politiques en RDC sont anti-démocratie, anti-unité de la Nation et de l'esprit Nationale

Dans un pays où le peuple est souverain, responsable, et qui se gouverne, les partis politiques doivent nécessairement être réduit en miniature (à travers des restrictions très sévères) ou carrément disparaître, car ils divisent les citoyens d'un même pays, et les dressent les uns contre les autres. Et, en faveur, surtout, des intérêts personnels de chefs de partis et leur suite !

Rappelons ici que l'Afrique a vécu cette situation en ces années 1990 : les uns font sauter les maisons des autres et tuent leurs concitoyens. Ces derniers ripostent. L'ennemi (notamment l'étranger) du pays et de son peuple se cache derrière chaque parti. Les citoyens deviennent des ennemis des uns contre des autres. La haine s'installe entre eux. Le peuple se divise, s'affaiblit, devient irresponsable, et perd son droit à la démocratie. Une telle situation conduit le peuple sous la domination d'un individu ou d'un groupe d'individus et la dictature est absolument la bienvenue parmi ce peuple. Ce qui est bien malheureux ! Si les dirigeants ne sont pas bons ...

L'une des de ces conflits est que la plupart des partis ont été créés sous une base tribale, ethnique, régionale et même idéologique, etc. En Afrique, le cas de notre pays, la RDC, surtout le régionalisme est monnaie courante : chez nous, aujourd'hui, plus de 800 partis politiques s'installent dans le pays⁸ !

⁸ Thierry Bayllon G., *op. cit.*

4.4. Jeunesse marchepieds des incongrus ou transhumants politiques

Le Congo souffre de l'indolence de sa jeunesse. Il est beaucoup plus amer de voir comment la jeunesse congolaise est devenue l'objet de manipulation de toute personne qui s'adonne à créer un parti politique. A cause d'un t-shirt, d'un polo, ... les jeunes congolais désœuvrés, avec ou sans diplômes acceptent de militer au sein des partis nouvellement créés. Ils militent sans aucune conviction idéologique et dans leur moule de pensée ils ne rêvent qu'à l'argent. Une jeunesse qui subit la dictature des minoritaires et des séniles dirigeants. Cette jeunesse par manque d'occupation se fait une échelle par laquelle se servent ces transhumants politiques. Malgré tout, les jeunes sont quelque peu responsables de leurs turpitudes.

Plus de soixante ans après l'indépendance, cette jeunesse a succédé pourtant à une jeunesse qui fut dynamique, entreprenante, créative, déterminée et respectée pendant la lutte de l'indépendance.

Les pères fondateurs de la RD-Congo étaient des jeunes gens qui avaient su braver l'adversité coloniale par leur courage, leur intelligence et leur ruse.

Le contexte a changé ; plus sympathique, serait-on tenté de croire. L'ennemi d'hier était le colon. Aujourd'hui, c'est l'héritage post colonial, la pauvreté et le sous-développement. Néanmoins, les combats restent les mêmes : l'émancipation et le développement de la RDC. La manipulation de la jeunesse congolaise à l'égard de ces nouveaux leaders mythiques est une gêne et une inquiétude face aux réalités politiques, sociales et économiques du pays. Il pourrait se transformer si rien n'est fait, en véritable bombe à retardement.

4.5. Crise de leadership des Partis Politiques en République Démocratique du Congo

Par comparaison aux autres pays africains, on constate que les partis politiques congolais, de la Majorité comme de l'Opposition, sont caractérisés par une faible légitimité et un faible ancrage dans le peuple. En effet, comparés aux partis politiques de quelques pays du continent, les formations politiques congolaises affichent un grand déficit de leadership et de légitimité dans le peuple, au regard de leur ancrage dans les populations.⁹

4.6. Les partis politiques : socle du désintérêt croissant de la population envers la politique

Nous pensons que la désillusion politique atteint de plus en plus de gens ; même les rangs des plus farouches démocrates ne sont pas épargnés.

⁹ 8^{ème} Tribune d'Adolph MUZITO : La RDC : Un Royaume des Aveugles, conduit par des Bornes, article en ligne, 21 septembre 2015.

La politique en République Démocratique du Congo ne fait plus rêver. Pas une semaine ne passe sans qu'on attende "ces paroles : "Ba politiciens nde baboma mbok'oyo" (ce sont des politiciens qui ont tué ce pays) ; "Nga nde makambo ya politique nakolandaka yango lisusu te" (Moi vos histoires de la politique je ne suivrais plus jamais), ... La population en a marre. Et donc, la politique est vue actuellement par la population comme un monde d'enrichissement d'un groupe des minoritaires constitué par des jouisseurs.

4.7. Des alliances contre nature aux alliances Arc-en-ciel

Nous savons comment se construisent les démocraties dans l'Afrique contemporaine. Nous nous sommes appropriés le regard méprisant des colonisateurs sur nos sociétés traditionnelles à un point tel que nous ne cherchons jamais à questionner celles-ci et encore moins la politique telle qu'elle se vit dans nos États actuels afin d'en tirer une lumière qui tordrait le cou à l'incurie de nos dirigeants. Comme les colonisateurs d'hier, nous pensons qu'il n'y a rien à tirer de nous-mêmes et que la démocratie occidentale est l'unique horizon de notre temps. Nous nous voyons encore et toujours comme les colonisateurs nous voyaient.

Les descendants des colonisateurs nous ont étudiés. Ils ont remis en cause l'anthropologie coloniale. Mais nous, nous ne nous étudions pas. Nous avons fait nôtre le rabâchage systématique des colonisateurs contre nos cultures. Nous continuons à vouer un culte béat aux apports culturels des autres. Ainsi, en politique, quand un Occidental se dit libéral, socialiste, écologiste, marxiste, social-chrétien, etc., on trouvera toujours des Africains s'autoproclamant comme tels sans se poser la question de savoir ce que ces idéologies représentent en politique africaine. Puisque les Occidentaux ont au cours de leur histoire évoqué des alliances contre nature, il y aura toujours des Africains pour leur emboîter le pas en stigmatisant à leur tour des alliances contre nature dans leurs pays respectifs.

Après que le Parti lumumbiste unifié (PALU) et le Mouvement de libération du Congo (MLC) se soient réunis le 9 mars 2016 à Kinshasa en vue de peaufiner une alliance électorale, un Congolais, jouant au civilisé ou au Mundele-Ndombe, a crié à qui voulait l'entendre que celle-ci était contre nature. Interviewé de son côté par Congo Indépendant le 14 mars, l'ancien secrétaire national adjoint à la communication de l'UDPS, Dori Dumbi, avait reproché au Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement qui avait vu le jour en juin 2016 à Genval en Belgique d'être « contre-nature ».

Un autre paradoxe : L'UDPS et le PPRD sont membres de l'Internationale socialiste (regroupant la majorité des partis socialistes, sociaux-démocrates et travaillistes du monde). Ces deux partis sont paradoxalement les leaders l'un de l'opposition et l'autre de la majorité présidentielle en RDC ; l'ARC et

l'ANADER sont membres de l'internationale libérale. Ces deux partis qui adhèrent aux mêmes principes au niveau idéologique, ne sont pas dans la même plate-forme politique en RDC.¹⁰

Mais existe-t-il seulement des alliances contre nature en politique congolaise ?

Déjà en Occident, l'expression contre nature, s'agissant des alliances entre partis aux idéologies antagonistes, est tombée en désuétude. La politique ultralibérale menée par le tandem Margaret Tacher-Ronald Reagan, couplée à la fin de la guerre froide ainsi qu'à l'exercice du pouvoir par la gauche, a fini par provoquer la crise des idéologies. Aujourd'hui en France, par exemple, le parti d'Emmanuel Macron est et de droite... et de gauche. Avant cela, des alliances entre partis de droite et de gauche ont eu lieu dans bien de démocraties occidentales. Même l'extrême droite, jadis traité en pestiféré, est devenu fréquentable et accède au pouvoir de manière décomplexée, sans émouvoir les citoyens comme jadis. Car, l'autonomisation de la sphère économique par rapport au politique a rendu gestionnaires les dirigeants de tous bords qui peuvent dès lors négocier et se mettre ensemble pour gouverner. Face à cette nouvelle réalité sociopolitique, une autre expression, également décomplexée, a été inventée. On ne parle plus d'alliance contre nature, mais d'alliance arc-en-ciel.¹¹

Le discours sur les alliances contre nature ne colle donc plus aux réalités actuelles des démocraties occidentales. A fortiori, en Afrique où les idéologies restent suspendues en l'air, puisque ne mobilisant personne à commencer par les élites importatrices d'idéologies elles-mêmes. Les partis africains sont généralement des « Ligablo » ou des coquilles vides. A cet égard, parler d'alliance contre nature revient à tout simplement démontrer qu'on a une grande capacité à singer l'homme occidental. Les Pende et les membres d'autres ethnies du Kwilu qui adhèrent au Palu resteront fidèles à ce « Ligablo » même si leur autorité morale se déclarait libéral, socialiste, marxiste, écologiste, mobutisme, etc. Il en est de même des militants des autres « Ligablo » qui, dans la majorité des cas, suivent quelqu'un de leur coterie.

Ce qui est intéressant dans le discours congolais ou africain sur les alliances contre nature, c'est que pour construire des démocraties effectives, les Congolais et bien d'autres Africains doivent avant tout se réveiller du long sommeil dans lequel les a plongés l'anthropologie coloniale et qui leur fait dire des bêtises dont ils sont fiers et dans lesquelles ils puisent leur orgueil. Entre deux ou plusieurs « Ligablo », il ne saurait y avoir quoi que ce soit de contre

¹⁰ Corneille Nangaa Yebeluo, *Contribution de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI)*, Version Pdf, Kinshasa-26 septembre 2016, pp. 23-24

¹¹ <https://www.congoindependant.com>

nature. Car, la nature d'un « Ligablo », c'est d'être un « Ligablo ». Une coquille vide ! Et qui se ressemble s'assemble.

Une autre chose à relever est que les principales alliances créées depuis 2006 sont contre nature, elles réunissent des univers politiques diamétralement opposés. Et devenu normal, ces alliances ne sont plus contre nature mais plutôt arc-en-ciel.

4.8. Volatilité électorale

Chaque leader du parti considérant son terroir comme sa force, se basant surtout sur le fondement culturel et linguistique, sur son fief rend la compétition électorale volatile.

La comparaison des résultats des élections présidentielles et législatives, de 2006 et de 2011, fait ressortir des différences énormes entre le nombre de voix obtenus par le candidat présidentiel de la MP et le total des voix obtenus par les candidats des partis de la MP¹².

Exemples : ces différences qui s'observent dans toutes les circonscriptions aux différents scrutins, s'expliquent par une tendance au vote linguistique, tribale et personnalisé plutôt que partisan.

4.9. Conséquences politiques

Avec le scrutin proportionnel appliqué en 2011 dans notre pays (RDC) et qui reste le mode d'application des élections, on l'a vu avoir des effets pervers rendant la « représentation proportionnelle » encore plus injuste que la majorité.

Puisque, ce scrutin a eu des effets :

- De disperser les voix des électeurs ;
- D'encourager toute personne disposant de quelques sympathisants de tenter sa chance.
- De donner aux petits partis la possibilité de marchander pour avoir des avantages spécifiques, et un pouvoir sans apport avec leur poids dans l'électorat.

Le nombre des partis qui ne cesse pas d'augmenter entraîne le volume des bulletins et le coût des élections. A noter également que chaque fois qu'une affaire importante est débattue, le gouvernement est mis en minorité. Les partis alliés n'arrivant pas à s'étendre, il faut souvent rechercher une nouvelle coalition.

¹² Ibidem, p. 40

Certes, la haute administration assure la permanence du pouvoir, et les mêmes chefs des partis se retrouvent aux commandes.¹³

Du côté du pouvoir politique aussi on peut noter une certaine difficulté quant aux prises de décision surtout lorsque le pouvoir est le fruit d'une coalition entre plusieurs partis politiques. Chacun de ces derniers cherche à imposer sa vision de la chose et la marquer de son empreinte. Et il n'en découle pas forcément une décision profitable à l'intérêt général.

5. PERSPECTIVES DE RESOLUTION

La prolifération des politiques est en passe de devenir une véritable épine pour la démocratie Congolaise. De ce fait, pour pallier à cette situation, nous pensons qu'il est temps de régler cette question qui dénote d'un vide juridique au niveau de limitation car le pluralisme peut, par moment, porter atteinte à la compétition électorale.

En réalité, les partis politiques en RDC pourraient s'aligner autour de trois camps politiques idéologiquement opposés. Il y aurait donc d'un côté, le camp de la gauche qui regrouperait les partis politiques à tendance socialiste, de l'autre côté, le camp de la droite qui regrouperait les partis politiques à caractère capitaliste et enfin, au milieu un camp qui regroupe les centristes qui, soit, ne partagent pas les deux points de vues des socialistes et capitalistes, soit, ils concourent à la fois deux options positives de ces deux courants politiques traditionnels.

Nous pensons également au maintien strict de l'application du seuil de représentativité. Pour également pallier aux difficultés actuelles d'organiser le recensement général classique de la population devant permettre à la commission électorale nationale indépendante de généraliser un fichier des électeurs plus fiable et face au besoin pressant de l'organisation des élections générales, il est nécessaire de régler la problématique de la répartition des sièges pour les élections législatives, provinciales et locales. C'est pourquoi, nous pensons qu'il est opportun de procéder à des aménagements légaux permettant de recourir au mode de calcul basé sur le nombre d'électeurs enrôlés et non sur le nombre d'habitants recensés étant donné que le recensement a toujours posé problème jusque-là. L'expérience électorale de 2006, 2011 et 2018 a démontré que le système de la représentation proportionnelle des listes ouvertes à une seule voix préférentielle en vigueur présente des faiblesses en ce qu'il encourage la multiplication des partis politiques et des candidatures fantaisistes. Cette inflation des partis politiques et des candidatures entraîne l'émiettement de suffrage et la sous représentativité au sein des assemblées délibérantes et surtout un coût

¹³ Idem, pp. 44-45

financier considérable des élections. Dans ces conditions, le recours au seuil légal de représentativité intervient comme solution innovante et correctif au système proportionnel des listes ouvertes. Le seuil légal consiste en un pourcentage de suffrage valablement exprimé qui détermine par une norme juridique que chaque liste ou candidat indépendant doit atteindre pour être admis à l'attribution des sièges. Il s'appliquera au niveau national, provincial ou local et municipal, selon qu'il s'agit des élections législatives, provinciales, municipales et locales.

En ce sens, le seuil légal de représentativité vise le regroupement des acteurs et partis politiques en de grandes composantes en nombres plus réduit, ce qui aurait un impact réel dans la réduction du coût des élections.

Sur un autre regard, cette loi dans son objectif de la moralisation politique permettra également de limiter les cas de la transhumance politique en obligeant tout candidat indépendant désireux de faire concurrence à son ancienne formation politique, de démissionner préalablement trois mois à l'avance. Cette exigence tend à décourager les candidatures opportunistes ou publiques obtenues sur la liste de leur formation politique qui voudraient postuler en qualité d'indépendant consécutivement à leur non alignement sur les listes de la même formation politique. Cette loi, pour tenir compte de l'équité et de l'égalité entre les candidats garantis par la Constitution, apporte une autre innovation relative au cautionnement électoral. Elle impose le paiement d'un cautionnement électoral par nombre de siège visé, avec un coefficient de réduction pour les circonscriptions comptant un plus grand nombre de sièges à pourvoir.

En définitive, quant à cette loi, elle poursuit les objectifs suivants :

- Organiser le calcul de la répartition des sièges dans chaque circonscription sur la base du nombre des électeurs enrôlés ;
- Améliorer le système de la représentation proportionnelle de listes par l'introduction d'un seuil déterminé par un pourcentage, selon qu'il s'agit des élections législatives, provinciales, communales ou locales ;
- Moraliser le comportement des acteurs politiques par le renforcement des conditions d'éligibilité des candidats aux différents scrutins ;
- Maîtriser le nombre des élus locaux par la réévaluation du nombre d'électeurs enrôlés dans le calcul du nombre de sièges par circonscription ;
- Clarifier les règles de fonctionnement du bureau de réception et traitement de candidature en cas des dossiers de candidatures non conformes.¹⁴

¹⁴ <https://laprosperiteonline.net/2017/11/30/declare-recevable-a-lassemblee-nationale-rdc-voici-lintegralite-du-projet-de-loi-portant-modification-de-loi-electorale-en0600-du-9-mars-2006/>

Si on effectue une étude comparative, il est intéressant de noter que d'autres démocraties ont en quelques sortes réussi à réduire la croissance du nombre de ces partis. C'est à l'image notamment des régimes américains et britanniques qui sont arrivés à conserver une vie politique saine avec la mise en place d'un scrutin majoritaire à un seul tour. C'est une autorégulation qui certes peut ne pas traduire la réalité des forces en présence mais à au moins l'avantage de contraindre les partis dont les chances de remporter le scrutin sont minimales de se dissoudre au sein d'une formation politique afin d'optimiser leur chance d'être représentatif.

De plus, jouer sur la législation pour rendre plus sélectifs les critères de création d'un parti et de son existence, en décourageant par des mesures législatives ceux qui veulent créer des partis à travers des verrous. Ces actions permettront incontestablement, de parvenir à une rationalisation des partis politiques. Si nous agissons sur ces leviers, nous pouvons arriver à au moins freiner la floraison de ces mouvements politiques et de surcroît les amener à se regrouper.

S'ajoutent à ces dispositions une réforme du code électoral et l'obligation de participation aux compétitions électorales pour les partis politiques.

Il serait aussi probable à retirer l'agrément d'enregistrement de tous les partis politiques qui, après les élections législatives et provinciales, n'auront pas pu obtenir un siège au niveau national ou provincial. Une fois retiré par faute des résultats électoraux, cet agrément ne pourrait lui être restitué qu'après 5 ans, délai endéans lequel les dirigeants du parti politique défaillant pourront chercher les voies et stratégies pour réorganiser les partis et mobiliser davantage les membres pour se montrer plus compétitif sur le terrain politique, afin de gagner quelques sièges aux élections prochaines.

Il va également s'agir de classer suivant son projet de société le parti politique sollicitant un agrément d'enregistrement au ministère de l'Intérieur et Sécurité, à l'un de 3 camps politiques cités ci-haut en fonction de sa doctrine.

Nous envisagerons l'organisation au sein de chaque famille politique c'est-à-dire les socialistes, les capitalistes et les centristes, les primaires, afin de désigner leurs porte-paroles qui pourront les représenter lors de chaque séquence d'élections.

En définitive, il est évident que l'ascension des partis politiques est un phénomène qui prend de plus en plus d'ampleur en RDC. Il s'explique par des facteurs à la fois constitutionnels mais également sociaux et économiques et ses effets sur la scène politique sont notables. Néanmoins, même si des solutions sont envisageables et envisagées, force est de reconnaître qu'il n'y a pas péril en demeure et que, pour l'instant en tout cas, les effets néfastes du phénomène sont en quelques sortes limités.

C'est sur base de toutes ces solutions proposées que pouvons-nous discipliner la classe politique congolaise et limiter la création fantaisiste des partis politiques dont beaucoup parmi eux, depuis leur existence, n'ont jamais eu même un siège de conseiller municipal, d'un chef de quartier, soit s'accrochent aux poids lourds, en partant les Monyeré, les T-shirts ayant l'effigie des leaders, du président d'un autre parti politique. Soit, ils se constituent en partis alimentaires sans base populaire ayant uniquement comme membre le président-fondateur, sa femme et un cercle d'amis prêts au vagabondage politique pour avoir ne fut-ce qu'un poste ministériel.

Cette trilogie des solutions voire le seuil de représentativité y compris d'autres solutions que nous avons proposées est de nature à décourager l'ascension des partis politiques à la manière des églises de réveil, mais aussi et surtout à permettre à l'Etat congolais de gagner plusieurs défis sur le plan financier. On éviterait à la Commission électorale nationale indépendante, CENI, de disponibiliser beaucoup d'argent pour l'impression des listes électorales. Sous l'angle politique et ce, devant les crises politiques pouvant subvenir dans le pays, il n'y aurait que trois tendances sur la table des négociations qui trouveraient facilement un consensus et au besoin, formerait un Gouvernement d'Union nationale non éléphanterque.

Sur le plan structurel, les partis seront bien redynamisés, organisés pour se montrer plus compétitifs et les congolais adhéreront dans ces partis dorénavant par rapport au projet de société et de leur entendement, leurs intérêts. Sur le plan éthique, cette solution éviterait le vagabondage et l'opportunisme politiques, que nous assistons journalièrement dans notre pays. Voilà de quelle manière nous comptons résoudre la question de l'ascension démesurée et sans retour des partis politiques en RDC.

CONCLUSION

Nous venons d'évoquer un bon nombre d'arguments qui décrivent combien l'ascension sans frein ni retour des partis politiques en République démocratique du Congo constitue un défi à la démocratie congolaise, combien est-elle à la base de la haine entre la population congolaise mais aussi comment elle est anti-démocratie et anti-unité. Alors que les États qui ont réussi ont à leur tête des partis politiques forts du point de vue de leur taille électorale, de leur légitimité, de leur cohésion et de leur ancrage dans le peuple.

L'ascension des partis politiques congolais est la base du déficit de leadership politique caractérisée par l'inefficacité ou la faiblesse des partis politiques ; d'émiettement à goutte d'eau dans la mer ; d'instabilité des formations qui constituent la majorité ou l'opposition ; d'une faible adhésion et d'un mépris de la population aux politiques publiques ; du désintérêt de la population envers la politique et envers des partis politiques y compris des plateformes politiques, etc.

Notre étude a tenté d'épingler quelques malaises, inconvénients ou désavantages d'un nombre exorbitant des partis politiques en République démocratique du Congo. La réflexion doit continuer et s'approfondir pour pouvoir trouver d'autres moyens pour arrêter cette hémorragie d'ascension sans détour des partis politiques en République Démocratique du Congo.

En effet, nous suggérons aux institutions étatiques et leurs animateurs (quoique souvent ses animateurs en sont y issus de ses formations politiques, parfois à des négociations à la congolaise) de miser avec toute fermeté et rigueur au changement des textes sur les partis et regroupements politiques notamment dans le sens du renforcement des dispositions relatives aux conditions de leur création, de leur autorisation, de leur fonctionnement et de leur financement ; de changer le mode de scrutin en vue de passer du scrutin proportionnel, qui contribue à l'émiettement, au scrutin majoritaire ; mais également à l'application ou la matérialisation des financements des partis ou regroupements politiques à des conditions strictes, de manière à les épargner de la précarité et de leur subordination vis-à-vis de leurs cadres ou mandataires au pouvoir, qui les soumettent à leurs intérêts conjoncturels.

Nous adressons aussi nos suggestions aux dirigeants des partis politiques : ils doivent suffisamment travailler pour doter à leurs partis politiques des identités politiques, idéologiques respectables ainsi que des projets de société et des programmes sur lesquels ils devront communiquer en direction du peuple en général et de leurs militants et sympathisants en particulier ; D'organiser des formations pour l'encadrement de leurs militants et sympathisants en particulier ; De bien faire l'organisation dans leurs partis en vue de leur doter d'un leadership clair et clairvoyant ; de ne toujours pas penser

que leurs partis ont été créés uniquement pour faire des alliances mais aussi au cas où il est nécessaire d'en faire ils doivent les faire sur base des principes, des valeurs portées par des programmes gouvernementaux ou électoraux, d'idéologies et non pas sur base de l'appétit du pouvoir tout simplement ; De faire comprendre aux militants l'importance de la survie des partis au-delà de la vie du géniteur du parti afin de leur inculquer la culture de cotisation pour le fonctionnement, le développement et la survie du parti ; Et enfin, de briser cette culture de subordination volontaire et irréfléchi au concept d'autorité morale qui n'est pas de nature à garantir les principes de responsabilité et le devoir de recevabilité. Pour terminer, nous suggérons à la population d'être un peuple mûrit et non dupe, pour ne pas se constituer ou se comporter avec un caractère de *militant prostitué* c'est-à-dire un seul militant avec deux ou plusieurs leaders, avec deux ou plusieurs partis politiques ayant des visions et idéologies différentes, afin de ne pas adhérer aveuglement dans n'importe quel parti politique. Que l'adhésion dans un parti politique puisse se faire toujours sur base idéologique et non à caractère tribale ou à travers une duperie politicienne.

BIBLIOGRAPHIE

1. AETA, Eléctions-2015-2016-mlc-thomas-luhaka-se-lance-dans-les-préparatifs-à-tshangu-i/
2. Desc-wondo.org/fr/rdc-radioscopie-des-partis-politiques-mode-d'emploi-et-prospective-jb-kongolo
3. Journal : Jeune Afrique Économique, mai 1992.
4. NANGAA Yebeluo Corneille, *Contribution de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI)*, Version Pdf, Kinshasa-26 septembre 2016, pp. 23-24.
5. OKOKO S. Norbert, *Prolifération des partis politiques en Républiques Démocratiques du Congo*, Mémoire de licence, Unikin, L2 SPA, 2018, P68.
6. SAMBA, K. « Le programme politique comme guide de l'action quotidien d'un parti politique », voir Ngoma Binda.
7. THIERRY BAYLLON G., *Faire de la RDC un levier pour la planète*, Paris, L'Harmattan, 2006.
8. <https://7.cd/2023/06/24/la-rdc-compte-910-partis-politiques-voici-la-liste-complete-du-ministère-de-linterieur>.
9. www.congoforum.be/fr/analysedetail.asp?id=184278&analyse=selected
10. <http://congonetradio.blogspot.ca/2009/07/gizenga-coup-detat-au-palu.html>
11. <http://www.f-ce.com/cgi-bin/new/pg-newspro.cgi?-news=14042>.
12. www.f-ce.com/cgi-bin/news/pg-newspro.cgi?id-news=14042
13. 8^{ème} Tribune d'Adolph MUZITO : La RDC : Un Royaume des Aveugles, conduit par des Bornes, article en ligne, 21 septembre 2015.